

# PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU

## DU 25 novembre 2010

L'an deux mille dix, le **25 novembre**

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, au lieu de ses séances, après convocation légale, en date du 16 novembre 2010, sous la présidence de **M. Jean Marie MISSLER**.

### Étaient présents :

- Mme Jocelyne ANTOINE MALIK,
- Mr Christophe CAPUT,
- Mr Bernard COLLIN,
- Mr Roger GILLET,
- Mr Jean LAMBERT,
- Mr Jean Marie MISSLER,
- Mr Maurice MORIN,
- Mme Nadine SCHMIT,
- Mr Gilles SPINELLI,
- Mr Massimo TRINOLI,
- Mr Christophe WILCKE.

### Étaient excusés :

- Mr François BRELLE,
- Mme Sonia LOUIS PIZZAGALLI

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du Code de l'Administration Communale, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. Christophe WILCKE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Points ajoutés à l'ordre du jour :

- ❖ Versement d'une subvention BAFA.
- ❖ Versement d'une subvention à l'association Béthléem.
- ❖ Règlement des frais de fonctionnement du ludobus 55 pour l'année scolaire 2010-2011.
- ❖ Projet relais assistantes maternelles.
- ❖ Dossier recyclerie.

## Ordre du jour :

1. Projet du site Natura 2010
2. Modification du règlement de développement local
3. Ouverture et fermeture de poste pour les crèches
4. Annulation Ordures Ménagères
5. Attribution des deux lots infructueux sur la Maison Médicale
6. Délibération remboursement des frais de repas
7. Délibération remboursement frais kilométrique
8. Versement d'une subvention BAFA.
9. Versement d'une subvention à l'association Béthléem.
10. Règlement des frais de fonctionnement du ludobus 55 pour l'année scolaire 2010-2011.
11. Projet relais assistantes maternelles.
12. Dossier recyclerie.
13. questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président demande aux membres du bureau si des observations sont à formuler quant au procès verbal du précédent bureau de la CODECOM.

Le bureau approuve à l'unanimité le procès verbal de la réunion du dernier bureau.

## 1. PROJET DU SITE NATURA 2010.

### Contexte

Le site « Forêts et Zones humides du pays de Spincourt » a été désigné par arrêté ministériel du 21 août 2003, au titre de la Directive Oiseaux, en tant que Zone de Protection Spéciale (ZPS). Il couvre une surface de 12.678 ha au Nord de la plaine de la Woëvre. 10 communes et 4 Communautés de Communes sont concernées (Spincourt, Damvillers, Etain, Charny).

Le site héberge la première Réserve naturelle régionale de Lorraine, l'Etang d'Amel classée en 2006 et couvre une superficie de 143 ha dont environ 100 ha d'étang.

Un premier comité de pilotage a été réuni en sous-préfecture de Verdun le 11 juillet 2005.

La rédaction du Document d'objectifs a été confiée à la Chambre d'agriculture de la Meuse, assistée de l'ONF (Office National des Forêts) pour la partie forêts et du CSL (Conservatoire des Sites Lorrains) pour la partie étangs. 3 groupes de travail ont été constitués (Etangs et zones humides, Agriculture, Forêts). Ces groupes de travail se sont réunis en moyenne 2 fois en 2005 et 2006.

Seules des synthèses par groupe de travail ont été présentées puis retravaillées jusqu'à présentation d'un premier projet complet lors de la réunion du comité de pilotage, le 14 décembre 2010.

Ce projet devra être finalisé par les groupes de travail avant de pouvoir être validé par le Comité de pilotage en début 2011. Il sera alors proposé au préfet, pour approbation.

Actuellement géré par l'Etat, ce dernier souhaite transférer ses compétences à une collectivité.

Cette collectivité serait le maître d'ouvrage et s'engage à mettre en place les animations du docup (15 à 20 000 € par an pendant 3 ans pris en charge à 100% par l'Etat).

Une réunion a été organisée avec les maires concernés de notre territoire. Ces derniers sont favorables. Ils demandent cependant que la convention avec l'Etat précise bien le fait que l'on puisse se retirer dans 3 ans.

Décision du bureau :

- le bureau valide la décision des maires.
- Ce point sera abordé pour délibération en conseil communautaire.

## 2. MODIFICATION DU REGLEMENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Il est proposé d'ajouter un axe au règlement de développement local de notre structure : création ou modernisation de salle des fêtes à vocation intercommunale : 30 % de 100 000 € de travaux.

- le bureau valide à l'unanimité. Ce point sera abordé pour délibération en conseil communautaire.
- Une convention devra être faite avec la mise à disposition gratuite pour les actions de la Codecom

## 3. OUVERTURE ET FERMETURE DE POSTES POUR LES CRECHES

- Fermeture de deux postes à la crèche : un à Arrancy à 27h (avec heure sup jusqu'à 35h) et un à Spincourt d'adjoint principal de 1<sup>ère</sup> classe

Ouverture de 2 postes à la crèche : un à Arrancy à 35 h et un à Spincourt d'adjoint de 1<sup>ère</sup> classe

- ouverture d'un poste 20h à la crèche dès le passage à 15 enfants
  - ouverture d'un poste mi-temps RAM dès accord financement CAF/MSA
- Le Bureau valide à l'unanimité.

#### 4. ANNULATION ORDURES MENAGERES.

Le bureau autorise l'annulation des redevances ordures ménagères suivantes concernant :

le deuxième semestre 2010 :

Réf	NOM-Prénom	Motif	Montant
189/4373	THITRY Sylvia Saint Laurent	Revente fond de commerce au 1/11/10	11.90
181/3617	PRUVOT Frédérique Muzeray	Départ d'une pers au 1/10/10	11.90
187/4026	GRUSKA Pascal Senon	Erreur sur garde enfant	35.70
182/3638	BARDIN Florent Nouillonpont	Départ de 2 pers en juillet 2010	59.50
175/3267	RICHY Etienne Eton	Erreur rôle	71.40
170/2547	GOSSARD/GUICHARD Arrancy	Départ d'une pers au 1/10/10	11.90
191/4649	MIGLIERINA Spincourt	Une pers DCD le 27/10/10	11.90
172/2853	BIANCHI Gilles Dommary Baroncourt	Départ d'une pers au 15/10/10	11.90
172/2859	BOLOGNINI Dommary Baroncourt	Départ d'une pers au 22/09/10	17.85
172/3048	MOUROT Bruno Dommary Baroncourt	Départ d'une pers au 1/09/10	17.85
177/3304	DIOUGOAN Jean Paul Haucourt la Rigole	Départ d'une pers au 30/06/10	35.70
189/4297	LAFARGE Jean Claude Saint Laurent	Départ d'une pers au 1/11/10	5.95
188/4140	LETURC Eric Sorbey	Départ d'une pers au 1/08/10	23.80
175/3217	FREILINGER Eton	Départ d'une pers au 8/11/10	5.95
170/2490	BRABANT Guy Arrancy sur crusnes	Départ d'une pers au 31/07/10	29.75
184/3748	L'AUBERGE DU BOIS VERT Pillon	Arrêt de l'activité professionnelle au 31/08/10	23.80
172/2910	D'ALESSANDRO Cosimino Dommary-Baroncourt	Départ d'une pers au 1/10/10	11.80
172/3108	ROUART Dommary-Baroncourt	Déménagement le 6/11/10	23.80
172/2974	IPPOLITO Bruno Dommary-Baroncourt	Déménagement le 30/10/10	35.70
172/2971	HOCHSTRASSER Benoît Dommary-Baroncourt	Déménagement le 31/10/10	59.50

<b>172/3053</b>	<b>MULTIER Dommary-Baroncourt</b>	<b>Départ d'une pers au 1/09/10</b>	<b>17.85</b>
<b>180/3572</b>	<b>THIEBAUT Romain ou KOSATKA Maryline Mangiennes</b>	<b>Double facturation avec Amel</b>	<b>71.40</b>
<b>192/4750</b>	<b>PERROT Patrice Vaudoncourt</b>	<b>Erreur rôle</b>	<b>35.70</b>
<b>189/4341</b>	<b>Roger PERIN 55150 St Laurent sur Othain</b>	<b>Décès d'une personne au 1er novembre 2010</b>	<b>- 11.90</b>
<b>172/2983</b>	<b>JENNESSON Fabien 55240 Dommary Baroncourt</b>	<b>Déménagement au 11/09/10</b>	<b>- 17.85</b>
<b>172/2964</b>	<b>GUINET 55240 Dommary Baroncourt</b>	<b>Moins une personne au 18 novembre 2010</b>	<b>- 5.95</b>
			<b>-</b>
<b>1<sup>er</sup> semestre 2010</b>			
	<b>PERROT Patrice Vaudoncourt</b>	<b>Erreur rôle</b>	<b>30.70</b>

Voix pour : 10  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

## 5. ATTRIBUTION DES DEUX LOTS INFRUCTUEUX SUR LA MAISON MEDICALE

La commission d'ouverture des plis se réunira le mardi 30 novembre à 14 heures pour l'attribution des lots infructueux.

## 6. REMBOURSEMENT DE FRAIS DE REPAS

Après en avoir délibéré, le bureau autorise le règlement de la somme de 15.25 euros par personne correspondant à un remboursement de frais de restauration à Mesdames :

- Nadine SCHMIT,
- Audrey MORBOIS,
- Frédérique RENAULD,
- Messaouda MAACHE,
- Marlyse FONTANGE,

dans le cadre d'une formation accompagnatrice scolaire à Bras sur Meuse.

- A Madame Sylvie TUCCONI

dans le cadre d'une formation IRCANTEC à BAR LE DUC

Le Président est autorisé à signer tout document relatif.

Voix pour : 10  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

## 7. REMBOURSEMENT DE FRAIS KILOMETRIQUES

Après en avoir délibéré, le bureau autorise le remboursement à hauteur de :

- ✓ 24,25 euros à Monsieur Roger GILLET,
- ✓ 15,36 euros à Monsieur Jean Claude LOISON,

correspondant aux frais kilométriques liés aux tournées voirie des 29/10, 02/11 et 03/11/2010 dans les différentes communes de l'intercommunalité.

- ✓ 27.30 euros à Madame Frédérique RENAULD,

correspondant aux frais kilométriques liés à la formation accompagnatrice de bus à BRAS SUR MEUSE.

Voix pour : 10  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

## 8. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION BAFA

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt en matière d'action sociale et de services de proximité,

Vu la politique communautaire engagée auprès des associations,

Considérant le manque de personnel encadrant les C.L.S.H. pour les associations locales,

Le Bureau après en avoir délibéré, décide d'octroyer à Monsieur HEINTZMANN Ludovic une aide d'un montant de :

- 100 euros pour une formation BAFA théorique du 10 au 17 avril 2010,
- 100 euros pour une formation BAFA perfectionnement effectuée du 5 au 30 juillet 2010.

Voix pour : 10  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

## 9. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION BETHLEEM

Le Bureau, après en avoir délibéré, autorise le versement d'une subvention d'un montant de 1 500 euros à l'association des crèches de Muzeray pour l'organisation de leur manifestation « le festival des crèches » du 11 au 26 décembre 2010.

Voix pour : 10  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

## 10. REGLEMENT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU LUDOBUS 55 POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence scolaire,  
Le Bureau, après en avoir délibéré, autorise le versement de la somme de 1 135.75 euros à l'association PEP 55 pour les frais de fonctionnement du Ludobus pour l'année scolaire 2010-2011.

Voix pour : 10  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

## 11. PROJET DE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Mr Trinolli rappelle l'historique de ce projet.  
Il informe qu'une réunion a eu lieu en présence des assistantes maternelles du canton, de la CAF, la MSA et l'animatrice du RAM d'Étain. Le projet a été très bien accueilli par les assistantes maternelles.  
Le Bureau propose d'engager les démarches auprès de la CAF (financement et agreement).  
Le profil de poste est à faire.  
Le questionnaire sera remanié afin de connaître les attentes des assistantes maternelles.

## 12. DOSSIER RECYCLERIE

Le devis est en cours de finalisation ainsi que le plan de financement.

La subvention accordée est reportée jusqu'à fin 2011

Les travaux débiteront début d'année 2011.

La Communauté de Communes du Pays de Spincourt fait dès à présent le nécessaire administratif pour l'acquisition du terrain.

Le Président est autorisé à signer tout document nécessaire.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0

## 13. QUESTIONS DIVERSES

### **POINT SUR LE DOSSIER GENDARMERIE :**

Le président informe qu'il n'y a rien de nouveau concernant ce dossier.

### **DEUX DEMANDES ANNULATION OM**

- o SCI Macel Immmo pour 1 rue de Gouraincourt à Gouraincourt (père de ce monsieur décédé, maison inoccupée)
  - o Mme Math Nathalie pas d'argent
- Refus l'unanimité des deux demandes

### **DEMANDE DE L'ECOLE DE ROUVROIS POUR UNE CLASSE DECOUVERTE MER ET ACTIVITES NAUTIQUES : DEMANDE DE SUBVENTION**

Un accord de principe est formulé mais pour le même montant que les autres écoles qui avaient été aidées.

Le plan de financement proposé par l'enseignante ne renseigne pas sur les recettes, une demande en ce sens sera donc rédigée.

### **CRECHES DE MUZERAY**

Invitation pour l'inauguration des crèches de Muzeray le vendredi 10 décembre à 18h30 à l'église Saint Firmin

### **MAISON AMEL :**

La maison va être remise en location car pas d'acheteur et l'hiver arrive.

### **DEMANDE D'ACHAT D'UNE PARCELLE**

Une personne cherche une parcelle de 3 hectares d'un seul tenant, prairie, facilement accessible mais loin des voies ferrées, zone industrielle, activités polluantes..., réseau d'eau et électricité à proximité : maraichage biologique. La collectivité ne peut donner suite à cette demande. Une réponse sera rédigée en ce sens.

### **BAFA**

Une session de perfectionnement BAFA sera réalisée pendant les vacances d'Avril.

### **BOULANGERIE DE SAINT LAURENT**

Mr Morin informe qu'il y a obligation de refaire une fosse septique dans le logement de la boulangerie de Saint Laurent.

### **LOCATION DES SALLES DES FETES**

Il conviendra que les membres du bureau se mettent d'accord sur un principe concernant les locations de salles des fêtes à titre gracieux. Le cadre retenu est le suivant : une manifestation culturelle, gérée par des associations ou collectivités du territoire, à but non lucratif.

### **SYNDICAT D'INITIATIVE**

Tous les maires seront prochainement destinataires des documents suivants :

- Un courrier sur le projet de fleurissement dans le cadre du centenaire de la « Grande guerre ».
- Une invitation pour le marché du terroir « au clair de lune » le 19.03.2011 en nocturne de 17h à 0h00 à la salle des fêtes de Nouillonpont.
- Un prospectus informant de l'espace vente de l'OTSI

### **REQUALIFICATION DE LA RUE MARCEL FAIVRE A DOMMARY BARONCOURT**

La rue Marcel Faivre à Dommary Baroncourt fait partie du domaine public de la commune de Dommary Baroncourt, qui par ailleurs en a confié la gestion à la Communauté de Communes du Pays de Spincourt possédant la compétence voirie.

Il s'agit tout d'abord d'assurer des conditions de circulation dans de bonnes conditions de sécurité, de maintenir, entretenir, sauvegarder un « patrimoine » voirie.

Par ailleurs, il convient de désenclaver et réhabiliter un quartier sinistré pour favoriser l'intervention publique qui est appelée à être relayée par des particuliers, propriétaires et riverains.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Spincourt et notamment la compétence voirie,

Vu le classement de la commune de Dommary Baroncourt dans le zonage « après mines »,

Le bureau décide après en avoir délibéré de déposer le dossier de requalification de la rue Marcel Faivre de Dommary Baroncourt auprès du Conseil Régional de Lorraine selon le plan de financement suivant :

<b>Dépenses HT par principaux postes</b>	<b>Montant</b>	<b>Ressources</b>	<b>Montant</b>
Travaux	151 712.50	<b>Après mines dont</b>	
Maîtrise d'oeuvre	9 102.75	<b>Fonds européens</b>	
		Etat FEDER 50 %	80 407.00
		Fonds propres	80 407.00
<b>TOTAL coût global de l'opération</b>	<b>160 815.00</b>		<b>160 815.00</b>

Si le montant FEDER alloué venait à être inférieur à celui escompté, la Communauté de Communes du Pays de Spincourt s'engage à augmenter d'autant son autofinancement.

Voix pour : 10

Voix contre : 0

Abstention : 0